

LES REQUINS DU « TEMPS »

CONTRE L'ESPAGNE

UNE CAMPAGNE DETESTABLE. — LA MISE AU POINT DE M. CANALEJAS.

Les requins du « Comité du Maroc » qui opèrent au *Temps* ont vraiment toutes les audaces. Ils poussent depuis quelques jours une impudente campagne contre les « empêtements espagnols » dans la région de Tétouan. On ne sait véritablement ce qu'il faut le plus admirer de l'audace des coloniaux sans vergogne ou de la stupidité de l'opinion publique française, qui laisse impunément continuer leur politique de piraterie au Maroc et la compliquant maintenant de menées et de provocations contre la grande nation qui est notre voisine du sud-ouest.

Oser parler « d'empêtements » d'une autre nation au Maroc, parce que quelques bourgades ont été occupées par elle autour de Melilla, alors que le Maghreb est presque tout entier silloné, à l'heure actuelle, par nos troupes, et qu'un corps expéditionnaire français occupe sa capitale, c'est véritablement prodigieux !

Au reste, M. Canalejas, en une interview donnée avant-hier à un rédacteur du *Journal*, a remis les choses au point avec une force d'autant plus grande qu'elle s'exprime avec plus de modération.

Cétons, entre autres, ce passage, dans lequel — très diplomatiquement — le « Premier » espagnol a déclaré volontiers d'expliquer la pensée de certains éléments de l'opinion espagnole :

« Nous avons donc visité des lavoires, avec quelques camarades.

C'est vainement que les guetteurs des sémaphores ont surveillé avant-hier et hier les côtes de la Méditerranée. C'est en vain encore que torpilleurs et contre-torpilleurs partis de Nice, de Toulon ou d'Ajaccio ont fouillé une large zone maritime.

Aucune nouvelle du lieutenant Bagué n'a été encore parvenue hier à cinq heures du soir.

A Nice, à Toulon, à Ajaccio l'émotion est considérable et l'on envisage toutes les hypothèses relatives à cette disparition qui rappelle le souvenir navrant de la mort de l'aviateur anglais Cecil Grace.

Toutes les hypothèses sont admissibles.

Bagué n'avait, paraît-il, aucun boussole. Il en avait d'ailleurs brisé deux. Il s'est donc dirigé au petit bonheur, en mettant à profit cependant l'expérience de sa première traversée, qui eut pour but inattendu l'île de Gorgona, près de Livourne.

Il est possible que Bagué, ayant manqué la Corse, se soit dirigé sur la Sardaigne ou la Tunisie ; de Nice à la côte de Sardaigne, la distance est de 350 kilomètres, ce qui représente quatre heures et demie et lundi.

En un pays qui prétend « protéger » le travail, il est scandaleux que de pareilles revendications puissent être encore formulées !

en même temps que la *garçon de planche*. Le premier reçoit de 12 à 18 francs par semaine ; le second de 20 à 25 francs. C'est à eux qu'il appartient, disent les patrons, d'exiger des pourboires !Le repos hebdomadaire est accordé à ces ouvriers du dimanche à 3 heures au lundi à 1 heure. Tous les mois ou tous les deux mois, on plante la chandelle : on pénètre par le trou d'homme dans le récipient en fer brillant et on détache le tapis à l'aide du pic, travail extenuant que l'on exécute sans aucune rémunération supplémentaire, durant le temps du repos. D'autres fois, toujours dans le même temps et au même prix, on démolit un pan de briques, on entre par les *carruas* et on ramone ! D'autres fois encore, on peint le lavoir. En de certaines maisons les garçons, considérés comme de véritables domestiques, ne connaissent aucun repos.

Les maladies des voies respiratoires — bronchites, suspectes notamment — sont fréquentes parmi ces travailleurs, ainsi qu'un eczema des bras très tenace — dû à l'emploi constant de matières irritantes.

Ils réclament un salaire fixe, afin d'établir leur budget et de ne plus « exiger » des pourboires. Ils réclament le lancement de douze heures — avec même des dérogations le mardi et le mercredi sous la condition qu'il en soit tenu compte le dimanche et lundi.

En un pays qui prétend « protéger » le travail, il est scandaleux que de pareilles revendications puissent être encore formulées !

L.M. BONNEFF.

INFORMATIONS

PARLEMENTAIRES

L'Aviation militaire

Le Groupe de l'Aviation du Sénat et le Groupe de la Locomotion Automobile de la Chambre des députés, réunis au Palais-Bourbon, ont examiné la question des crédits qu'il est nécessaire d'ouvrir au ministre de la Guerre pour l'aviation militaire.

Ils ont décidé de se rendre auprès du ministre de la Guerre ou de lui demander de télégraphier dans le plus bref délai, un cahier spécial de crédits supplémentaires relatifs à l'Aviation et de l'assurer de l'appui sans réserve de tous les membres des groupes des deux assemblées.

LA CRISE DE LA DELIMITATION

Sans nouvelles de Bagué

ON GRAINT QU'IL NE SOIT PERDU

C'est vainement que les guetteurs des sémaphores ont surveillé avant-hier et hier les côtes de la Méditerranée. C'est en vain encore que torpilleurs et contre-torpilleurs partis de Nice, de Toulon ou d'Ajaccio ont fouillé une large zone maritime.

Aucune nouvelle du lieutenant Bagué n'a été encore parvenue hier à cinq heures du soir.

A Nice, à Toulon, à Ajaccio l'émotion est considérable et l'on envisage toutes les hypothèses relatives à cette disparition qui rappelle le souvenir navrant de la mort de l'aviateur anglais Cecil Grace.

Toutes les hypothèses sont admissibles.

Bagué n'avait, paraît-il, aucun boussole. Il en avait d'ailleurs brisé deux. Il s'est donc dirigé au petit bonheur, en mettant à profit cependant l'expérience de sa première traversée, qui eut pour but inattendu l'île de Gorgona, près de Livourne.

Il est possible que Bagué, ayant manqué la Corse, se soit dirigé sur la Sardaigne ou la Tunisie ; de Nice à la côte de Sardaigne, la distance est de 350 kilomètres, ce qui représente quatre heures et demie et lundi.

En un pays qui prétend « protéger » le travail, il est scandaleux que de pareilles revendications puissent être encore formulées !

L.M. BONNEFF.

INFORMATIONS

PARLEMENTAIRES

L'Aviation militaire

Le Groupe de l'Aviation du Sénat et le Groupe de la Locomotion Automobile de la Chambre des députés, réunis au Palais-Bourbon, ont examiné la question des crédits qu'il est nécessaire d'ouvrir au ministre de la Guerre pour l'aviation militaire.

Ils ont décidé de se rendre auprès du ministre de la Guerre ou de lui demander de télégraphier dans le plus bref délai, un cahier spécial de crédits supplémentaires relatifs à l'Aviation et de l'assurer de l'appui sans réserve de tous les membres des groupes des deux assemblées.

L'effervescence dans l'Aude

AU SÉNAT

DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ETAT EN CAS D'EMEUTE.

Bar-sur-Aube, 6 juin. — Malgré l'arrêté préfectoral interdisant les rassemblements et les cortèges de toute nature, une centaine de vignerons et de vigneronnes des communes voisines de Bar-sur-Aube sont venus, hier, à neuf heures du soir, manifester leur mécontentement contre la décision du Conseil d'Etat, musique en tête, ils ont traversé la ville, en chantant l'Internationale.

Bientôt une partie de la population s'est jointe à eux, et lorsqu'ils sont revenus sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le cortège comprend plus d'un million de personnes, dont beaucoup de femmes ; mais, arrivés là, les manifestants se sont heurtés à la gendarmerie à cheval, qui avait reçu l'ordre de les disperser. Plusieurs charges ont eu lieu, au cours desquelles des arrestations ont été opérées ; mais la foule grossissait sans cesse, la population, surprise au moment de l'assaut, se répandait dans les rues en commentant diversement le geste des vignerons.

Des charges

La gendarmerie et la troupe voulaient faire circuler les manifestants, des cris hostiles se firent entendre ; des pierres furent même lancées sur les gendarmes.

D'après la loi actuelle, les dommages et intérêts auxquels ont été condamnées les communes doivent être réparés en un seul rôle, sur un seul exercice, entre tous les inscrits, si bien qu'une commune que je connais, qui a été condamnée à 60,000 francs de dommages-intérêts, a dû s'imposer 600 centimes additionnels, le centime ne valant que 116 francs. Comme dans ces conditions, les municipalités ne présentent-elles pas des réclamations vénérables ?

L'infanterie s'avanza à son tour et parvint difficilement à faire évacuer les abords de la place et de la rue Nationale.

Cependant, vers dix heures et demie, la foule se dispersa et les vigneronnes quittèrent la ville par petits groupes en passant par des chemins détournés.

Toute la nuit de fortes patrouilles ont parcouru la ville, où l'émotion est grande, et l'agitation qui paraissait calmée menace de reprendre avec plus de vigueur. Le tocsin a été sonné dans certains villages et des feux ont été allumés au sommet des collines.

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

Les populations de Zerhouna, les Ouled-Dhem et celles du sud des Chérarda auraient effectué leur soumission.

Le général Moinier, à la date du 1^{er} juin, a installé un camp retranché près de N'Zala-beni-Amar ; provisoirement, la garnison est de 1,200 hommes.

Raisouli contre le Roghi

On écrit d'Arzila que Raisouli prépare des contingents destinés à coopérer avec la milice du capitaine Moreau pour étouffer le mouvement révolutionnaire créé par le nouveau roghi dans les montagnes voisines d'El-Ksar et d'Ouazza.

L'action du général Moinier

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

L'amirauté de Bizerte est sans nouvellement du lieutenant Bagué.

LA CRISE DE LA DELIMITATION

L'effervescence dans l'Aude

AU SÉNAT

DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ETAT EN CAS D'EMEUTE.

Bar-sur-Aube, 6 juin. — Malgré l'arrêté préfectoral interdisant les rassemblements et les cortèges de toute nature, une centaine de vignerons et de vigneronnes des communes voisines de Bar-sur-Aube sont venus, hier, à neuf heures du soir, manifester leur mécontentement contre la décision du Conseil d'Etat, musique en tête, ils ont traversé la ville, en chantant l'Internationale.

Bientôt une partie de la population s'est jointe à eux, et lorsqu'ils sont revenus sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le cortège comprend plus d'un million de personnes, dont beaucoup de femmes ; mais, arrivés là, les manifestants se sont heurtés à la gendarmerie à cheval, qui avait reçu l'ordre de les disperser. Plusieurs charges ont eu lieu, au cours desquelles des arrestations ont été opérées ; mais la foule grossissait sans cesse, la population, surprise au moment de l'assaut, se répandait dans les rues en commentant diversement le geste des vignerons.

Des charges

La gendarmerie et la troupe voulaient faire circuler les manifestants, des cris hostiles se firent entendre ; des pierres furent même lancées sur les gendarmes.

D'après la loi actuelle, les dommages et intérêts auxquels ont été condamnées les communes doivent être réparés en un seul rôle, sur un seul exercice, entre tous les inscrits, si bien qu'une commune que je connais, qui a été condamnée à 60,000 francs de dommages-intérêts, a dû s'imposer 600 centimes additionnels, le centime ne valant que 116 francs. Comme dans ces conditions, les municipalités ne présentent-elles pas des réclamations vénérables ?

L'infanterie s'avanza à son tour et parvint difficilement à faire évacuer les abords de la place et de la rue Nationale.

Cependant, vers dix heures et demie, la foule se dispersa et les vigneronnes quittèrent la ville par petits groupes en passant par des chemins détournés.

Toute la nuit de fortes patrouilles ont parcouru la ville, où l'émotion est grande, et l'agitation qui paraissait calmée menace de reprendre avec plus de vigueur. Le tocsin a été sonné dans certains villages et des feux ont été allumés au sommet des collines.

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

Les populations de Zerhouna, les Ouled-Dhem et celles du sud des Chérarda auraient effectué leur soumission.

Le général Moinier, à la date du 1^{er} juin, a installé un camp retranché près de N'Zala-beni-Amar ; provisoirement, la garnison est de 1,200 hommes.

Raisouli contre le Roghi

On écrit d'Arzila que Raisouli prépare des contingents destinés à coopérer avec la milice du capitaine Moreau pour étouffer le mouvement révolutionnaire créé par le nouveau roghi dans les montagnes voisines d'El-Ksar et d'Ouazza.

L'action du général Moinier

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

Les populations de Zerhouna, les Ouled-Dhem et celles du sud des Chérarda auraient effectué leur soumission.

Le général Moinier, à la date du 1^{er} juin, a installé un camp retranché près de N'Zala-beni-Amar ; provisoirement, la garnison est de 1,200 hommes.

Raisouli contre le Roghi

On écrit d'Arzila que Raisouli prépare des contingents destinés à coopérer avec la milice du capitaine Moreau pour étouffer le mouvement révolutionnaire créé par le nouveau roghi dans les montagnes voisines d'El-Ksar et d'Ouazza.

L'action du général Moinier

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

Les populations de Zerhouna, les Ouled-Dhem et celles du sud des Chérarda auraient effectué leur soumission.

Le général Moinier, à la date du 1^{er} juin, a installé un camp retranché près de N'Zala-beni-Amar ; provisoirement, la garnison est de 1,200 hommes.

Raisouli contre le Roghi

On écrit d'Arzila que Raisouli prépare des contingents destinés à coopérer avec la milice du capitaine Moreau pour étouffer le mouvement révolutionnaire créé par le nouveau roghi dans les montagnes voisines d'El-Ksar et d'Ouazza.

L'action du général Moinier

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

Les populations de Zerhouna, les Ouled-Dhem et celles du sud des Chérarda auraient effectué leur soumission.

Le général Moinier, à la date du 1^{er} juin, a installé un camp retranché près de N'Zala-beni-Amar ; provisoirement, la garnison est de 1,200 hommes.

Raisouli contre le Roghi

On écrit d'Arzila que Raisouli prépare des contingents destinés à coopérer avec la milice du capitaine Moreau pour étouffer le mouvement révolutionnaire créé par le nouveau roghi dans les montagnes voisines d'El-Ksar et d'Ouazza.

L'action du général Moinier

Le général Moinier est arrivé le 30 à Zéggaga sans combattre. Il a seulement bombardé en cours de route un douar et a obtenu quelques « soumissions ».

Il s'occupait, aux dernières nouvelles, d'aménager une piste praticable entre Bab-Mouka et Fez.

Les populations de Zerhouna, les Ouled-Dhem et celles du sud des Chérarda auraient effectué leur soumission.

Le général Moinier, à la date du 1^{er} juin, a installé un camp retranché près de N'Zala-beni-Amar ; provisoirement, la garnison est de 1,200 hommes.

Raisouli contre le Roghi